

PROJET PÉDAGOGIQUE



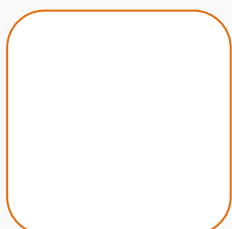
Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



ALAE

ELEMENTAIRE
BUISSONNIERE
FONBEAUZARD



Sommaire

Le cadre sociodémographique, institutionnel et politique.....	3
La commune de Fonbeauzard	3
LE&C Grand Sud.....	3
Le cadre géographique et démographique	4
CTG, PEDT et projet éducatif de LE&C Grand Sud.....	6
La Convention Territoriale Globale (CTG)	6
Le Projet Educatif de Territoire (PEDT)	7
Le projet éducatif de LE&C Grand Sud	7
L'ALAE élémentaire Buissonnière.....	8
Contacts, horaires d'ouverture et adresse.....	9
Les locaux, équipe enseignante et équipe d'animation.....	9
Objectifs, fonctionnement de l'ALAE et évaluation du projet pédagogique	11

Le cadre sociodémographique, institutionnel et politique

La commune de Fonbeauzard

Depuis plus d'une dizaine d'années, la commune de Fonbeauzard met l'éducation au centre de ses priorités. Elle conforte le constat de l'accroissement de l'intervention des politiques locales en terme d'éducation, aux côtés de l'Education Nationale et des acteurs associatifs, et de sa responsabilité face aux enjeux d'éducation sur son territoire.

La Municipalité a non seulement une volonté forte de mise en place d'actions cohérentes et coordonnées, mais aussi le souhait de formaliser un partenariat renforcé avec les différents acteurs institutionnels et locaux afin de pouvoir offrir des services en totale adéquation avec les besoins des enfants et des jeunes et être ainsi acteur d'une éducation partagée.

L'objectif est de réunir, d'associer et de mobiliser les différents acteurs éducatifs au service de l'Egalité des chances pour l'épanouissement et la réussite scolaire de chaque enfant.

La Commune de Fonbeauzard a toujours, dans son projet politique, la volonté de participer au développement dynamique d'un projet éducatif concerté pour renforcer la réussite scolaire, l'intégration et l'épanouissement de tous les jeunes et ainsi coopérer à une mission d'accès à l'autonomie.

C'est pourquoi la Politique éducative conduite à l'échelle de la Commune s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des Co éducateurs (enseignants, parents, animateurs du Service Enfance Jeunesse, intervenants associatifs, ATSEM).

A compter de la rentrée scolaire 2025/2026, la gestion de l'ALAE Élémentaire Buissonnière a été confiée à un prestataire, Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud (LE&C GS). Association de Loi 1901, LE&C GS s'est également vue confier les gestions de l'ALAE maternel, de l'ALSH et du CAJ. La gestion de l'Enfance et de la Jeunesse est donc déléguée à LE&C GS.

LE&C Grand Sud

Implantée dans les régions du Grand Sud, LE&C Grand Sud est une association laïque à but non-lucratif.

Son réseau est composé de fédérations et d'associations qui œuvrent au quotidien dans les champs des politiques éducatives, de la formation, des loisirs et de la culture.

Ainsi, alors que la qualité de vie devient l'un des facteurs déterminants de l'attractivité des territoires, le mouvement se veut plus que jamais, aux côtés des collectivités, un acteur majeur du développement territorial.

Plaçant l'humain au cœur de ses préoccupations, LE&C Grand Sud est convaincue de la nécessité de défendre les générations futures en développant les principes humanistes d'un projet fondé sur l'équité sociale, la lutte contre les discriminations, la solidarité et le respect.

Ce projet s'inscrit dans le champ de l'éducation populaire : nous agissons pour que soient reconnus à chacun le droit et la capacité à développer ses compétences à tous les âges de la vie.

Au-delà de la culture académique, LE&C Grand Sud défend la culture par tous et pour tous.

L'association dispose d'une expertise reconnue dans le conseil, la mise en place, la gestion et l'évaluation des

politiques publiques.

Ses domaines d'activités sont : l'action sociale, les politiques petite-enfance, enfance, jeunesse, les séjours, les classes de découvertes, les politiques culturelles, la prévention spécialisée, la formation, le développement local, le tourisme social...

Véritable réseau associatif, LE&C Grand Sud est fondé sur un socle de valeurs auquel toutes les associations qui le composent adhèrent, en signant une **Charte de vie associative**.

Cette charte s'appuie sur les valeurs du triptyque républicain et les principes généraux énoncés ci-dessous :

- La loi du 1er juillet 1901
- Le principe de laïcité
- Le principe de démocratie
- Le principe d'engagement bénévole
- Le principe non lucratif

Le cadre géographique et démographique

Fonbeauzard est une commune située dans le département de la Haute Garonne, en banlieue nord de Toulouse. Elle est avec ses 132 hectares la troisième plus petite commune de la Haute-Garonne en superficie. En 2020, la population de Fonbeauzard est de 3097 habitants, ce qui représente une densité urbaine de 2478 habitants/km².

La commune est divisée en plusieurs quartiers qui ont su évoluer avec l'urbanisation :

- À l'ouest, le petit Fonbeauzard (ancienne zone maraîchère, largement urbanisée de nos jours) où se trouve la mairie.
- A l'est, Clairefontaine, où se trouvent les espaces sportifs et la salle polyvalente "Espace André Gentillet".
- A l'extrême-est, est localisé le vieux-Fonbeauzard (le centre du village autrefois) où se trouve le château de Fonbeauzard.

Par ailleurs, la partie Est de la commune est accessible par une voie à double sens. L'ouverture du prolongement de la rue Jean Mermoz a vu le jour le 1er février 2010. Cela permet notamment de réunir les quartiers Est et Ouest de la commune pour une égalité de services rendus aux bauzifontins, pour un meilleur accès aux commerces et activités de la zone artisanale et pour accéder aux communes voisines de Launaguet et Castelginest.

L'intercommunalité :

La commune est également impliquée dans un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique, une association de 4 communes (Aucamville, Castelginest, Fonbeauzard et Saint-Alban), a été mise en place en 1977. Le complexe sportif de l'Hersain s'étend sur une superficie d'une dizaine d'hectares avec divers équipements sportifs. Il comprend une piscine couverte de 25m (écoles, collège, associations, individuels), quatre courts de tennis, des terrains d'entraînement de football avec vestiaires, un parcours santé de 1,2 km, une salle de réunion, un atelier.

La population par tranches d'âge en 2021 :

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Âge	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	2 764	100,0	2 956	100,0	2 968	100,0
0 à 14 ans	401	14,5	483	16,3	474	16,0
15 à 29 ans	695	25,1	595	20,1	522	17,6
30 à 44 ans	562	20,3	651	22,0	681	22,9
45 à 59 ans	629	22,7	620	21,0	566	19,1
60 à 74 ans	348	12,6	429	14,5	515	17,4
75 ans ou plus	129	4,7	178	6,0	210	7,1

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

La composition des ménages en 2021 :

FAM T1 - Ménages selon leur composition

Type de ménages	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2010	%	2015	%	2021	%	2010	2015	2021
Ensemble	1 263	100,0	1 349	100,0	1 431	100,0	2 760	2 931	2 964
Ménages d'une personne	369	29,2	434	32,2	545	38,1	369	434	545
Hommes seuls	189	15,0	179	13,3	270	18,9	189	179	270
Femmes seules	180	14,2	255	18,9	275	19,2	180	255	275
Autres ménages sans famille	35	2,8	41	3,1	15	1,1	99	91	31
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	859	68,0	874	64,7	871	60,8	2 293	2 406	2 389
Un couple sans enfant	382	30,2	423	31,3	393	27,5	781	890	787
Un couple avec enfant(s)	295	23,3	340	25,2	318	22,2	1 071	1 242	1 164
Une famille monoparentale	183	14,5	111	8,2	159	11,1	441	274	438

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

Service routiers et transports en commun :

La commune de Fonbeauzard est desservie par le réseau de transport en commun Tisséo : la ligne 29 (Fonbeauzard/métro Jeanne d'Arc), la ligne 10 (Centre Commercial Fenouillet – La Vache, Borderouge) et la ligne 69 (Centre Commercial Saint Alban – La Vache).

En termes d'axes routiers, il y a l'autoroute des deux mers à 5.3km et l'accès au périphérique extérieur en 20min.

Les infrastructures et espaces disponibles :

De nombreux équipements sportifs sont mis à la disposition des habitants de la commune : 3 stades de football, 2 terrains de tennis, 1 city stade, 1 terrain de basket, 1 table de ping-pong, 1 boulodrome couvert et 1 autre à l'extérieur.

La commune possède une école maternelle, une élémentaire, une halte-garderie, un ALSH (utilisé également par la RAM et parfois loué par des associations) ainsi qu'un accueil « jeunes » qui partage ses locaux avec l'association de rugby "Bouducons".

Il existe également une salle des fêtes nommée "André Gentillet", le bâtiment de l'ancienne école qui a été transformée en salle de repas, réfectoire de l'ALSH ou à disposition à la location.

La commune dispose enfin d'une piscine couverte sur la commune de Saint-Alban (grand bassin et pataugeoire) gérée en intercommunalité avec les communes voisines de Aucamville, de Castelginest et de Saint Alban.

Vie associative :

La commune de Fonbeauzard compte une trentaine d'associations sportives, culturelles et Sociales. La diversité du milieu associatif permet de présenter un panel d'activités variées aux habitants. Chaque bauzifontin qui le souhaite, peut ainsi, selon ses propres motivations, s'épanouir dans des ateliers :

- Côté sport : badminton, cyclisme, danse, football, gymnastique, judo, karaté, natation, randonnées, pétanque, tennis, taekwondo, tai chi chuan, Viet vo dao et volley-ball...
- Socioculturel : des donneurs de sang, le comité des fêtes, une troupe de théâtre, le Secours Nord Toulousain, une chorale...

CTG, PEDT et projet éducatif de LE&C Grand Sud

La Convention Territoriale Globale (CTG)

La Convention territoriale globale (CTG) n'est pas un dispositif financier mais une démarche pour construire un projet social sur le territoire. Elle associe les habitants aux politiques qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins, se nourrit des politiques publiques et fait ainsi vivre un projet de territoire attractif et innovant.

La démarche est conduite en plusieurs étapes afin de partager un diagnostic, programmer un plan d'actions et le faire vivre sur la durée de la CTG, suivre les actions et évaluer leur impact auprès des habitants et sur le territoire.

Une convention de partenariat entre la Caf et la collectivité locale est signée sur 5 ans. D'autres acteurs décideurs et financeurs peuvent en être signataires également : l'Etat, le Conseil départemental, la CPAM, la MSA, Pôle emploi, etc.

Tous les champs d'intervention peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, etc. La convention territoriale globale (CTG) permet à tous les acteurs de participer au projet du territoire.

La CTG N° 2 2025-2029 a quatre enjeux :

ENJEU N°1 : Pilotage et animation de la CTG

ENJEU N°2 : Cohésion sociale.

ENJEU N°3 : Petite Enfance.

ENJEU N°4 : Enfance et Jeunesse.

Sur le Service Enfance Jeunesse, et plus précisément, les actions envisagées sont les suivantes :

- La mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants (allant du CE2 à la 3^{ème}), en lien avec l'axe éducatif du PEDT sur la citoyenneté
- La mise en place de séjours et activités montés avec les jeunes, en lien avec le PEDT
- La création d'un guide référentiel « les jeunes et l'emploi »
- La promotion du métier d'animateur et le soutien aux formations BAFA, également en lien avec le PEDT
- La participation du Service aux actions proposées sur le Territoire Nord Toulousain d'Animation (TNTA)
- La redéfinition et la mise en place du PEDT
- La cohésion et la promotion des Services Jeunesses intercommunaux (Saint-Alban, Castelginest...)
- La promotion du Service Enfance

Le Projet Educatif de Territoire (PEDT)

Le PEDT, à l'initiative des collectivités, formalise une démarche cohérente qui vise à assurer la complémentarité des différents temps éducatifs en mobilisant toutes les ressources d'un territoire. Il constitue un outil de collaboration locale rassemblant l'ensemble des acteurs intervenants dans le domaine de l'éducation (collectivité, écoles, DSDEN, CAF, parents d'élèves, associations...)

Le PEDT n'est ni obligatoire, ni systématique. Toutefois, il permet de bénéficier :

- À titre expérimental, d'un assouplissement des taux d'encadrement pour les activités développées sur le temps périscolaire et déclarées en accueil collectif de mineurs (décret du 2 août 2013)
- D'une possibilité de déroger au cadre national de l'organisation du temps scolaire

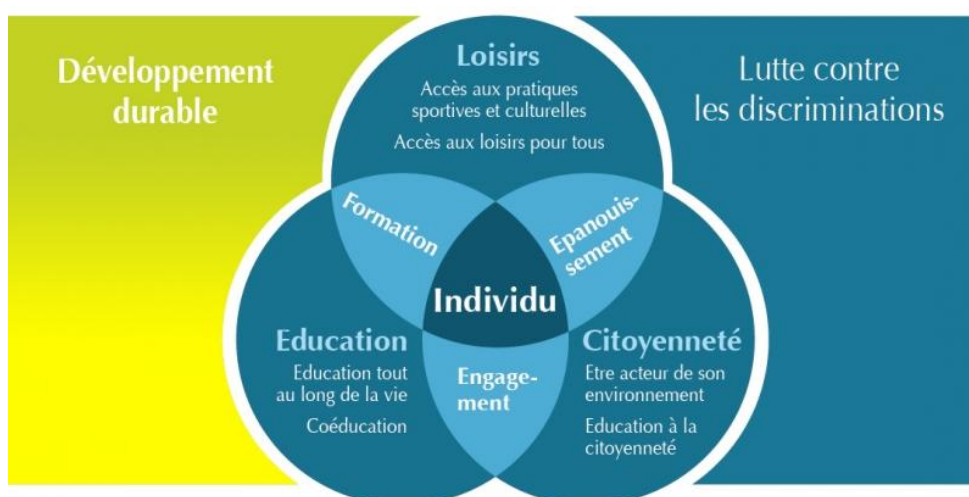
Le PEDT est un document écrit qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur. A partir de ce document de référence, l'équipe de direction avec l'équipe d'animation construisent le projet pédagogique.

Le projet éducatif prend en compte les besoins spécifiques des mineurs de son territoire. Les mineurs sont accueillis dans l'organisation de la vie collective.

Renouvelé en 2025, LE PEDT de la Ville de Fonbeauzard s'articule autour des quatre axes éducatifs suivants :

1. Favoriser le *vivre-ensemble* et la citoyenneté
2. Favoriser les partenariats entre les divers acteurs éducatifs
3. Développer des actions à destination de la Jeunesse
4. Garantir l'ouverture à la culture

Le projet éducatif de LE&C Grand Sud



Rédigé tous les trois ans, avec possibilité de le réactualiser par avenant chaque année, le projet éducatif de LE&C Grand Sud défend des valeurs humanistes de laïcité et d'épanouissement individuel avec l'accès aux loisirs pour tous et pour toutes.

Par l'action collective, l'ouverture culturelle et la rencontre, les orientations éducatives de ce projet favorisent la solidarité, la mixité sociale et la démocratie participative.

Les activités proposées ne sont pas une fin en soi mais un support éducatif pour favoriser l'épanouissement, permettre la socialisation et accéder à l'autonomie. Elles restent un support pour lutter contre les inégalités en permettant au plus grand nombre d'accéder à travers des loisirs à la culture, au savoir et à la connaissance.

LE&C Grand Sud intervient dans la gestion de structures d'accueil, dont la vocation est de contribuer de plus en plus à l'éducation des enfants et des jeunes en faisant du temps libre un tremplin à l'épanouissement individuel et collectif. Il s'agit d'offrir aux enfants des temps d'éveil et de découverte. Nous avons la volonté de faciliter l'accès aux vacances et aux loisirs, de développer une culture de l'animation qui encourage la responsabilisation, la participation et la créativité.

L'épanouissement et l'émancipation individuelle :

L'objectif est de donner à chacun les moyens de s'émanciper, de s'ouvrir aux autres, de mieux appréhender et prendre part à un environnement métissé en constante évolution :

- Offrir aux enfants et aux jeunes des temps d'éveil et de découverte en respectant leurs besoins.
- Diversifier les expériences culturelles, artistiques, sportives, de solidarité, de coopération...

Favoriser la mixité socio -culturelle

Convaincue par la richesse qu'apportent les différences socio-culturelles, LE&C Grand Sud cherche à travers toutes ses activités le décloisonnement et la rencontre entre les publics :

- Chercher la complémentarité entre l'action externe et l'accueil en structure.
- Développer les projets inter-structures et intergénérationnels
- Accueillir et intégrer des personnes handicapées dans les équipes et dans les structures

Ces choix éducatifs se concrétisent par l'organisation et la gestion d'Accueils Collectifs à Caractère Educatif pour Mineurs (ACCEM), que ce soit associés aux écoles ou que ce soit dans les temps extrascolaires, pour les enfants et les jeunes. Les projets pédagogiques de chacune de ces structures développent ces orientations, au regard des besoins et des ressources locales.

L'ALAE élémentaire Buissonnière

L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) est un accueil de loisirs périscolaire, complémentaire aux missions de l'école. Il accueille les enfants sur les temps du matin, du midi et du soir, en dehors du temps scolaire. Composé de professionnels de l'animation socioculturelle, l'ALAE participe à la coéducation des enfants, au même titre que l'école, les familles et les divers acteurs éducatifs qui participent à la construction et à l'épanouissement de l'enfant.

Cette coéducation se développe au quotidien dans un souci constant de permettre aux enfants de devenir des citoyens éclairés, et cela dans le strict respect du principe de laïcité.

Le taux d'encadrement en vigueur sur un ALAE est d'un animateur ou d'une animatrice pour 18 enfants (direction adjointe incluse) sur la globalité de l'effectif des enfants accueillis. Le directeur ou la directrice de l'ALAE n'est pas inclus.e dans le taux d'encadrement.

Contacts, horaires d'ouverture et adresse

Adresse :

ALAE élémentaire Buissonière

22, rue Buissonière

31140 Fonbeauzard

Tél : 06 61 65 75 19

Mail : direction-enfance-fonbeauzard@lecg.org

Horaires d'accueil des enfants :

Accueil du matin :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin : 7h30-9h

Accueil du midi :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi midi : 12h-14h. Le mercredi midi, les horaires vont de 12h à 13h30

Accueil du soir :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi soir : 16h30-18h30

Horaires d'accueil des parents et des familles :

Lundi, mardi et jeudi: 16h45-18h30. Le vendredi, l'accueil ouvre de 15h30 à 18h30

Le mercredi midi, il est possible de récupérer les enfants entre 13h30 et 14h

Les locaux, équipe enseignante et équipe d'animation



MATERNELLE

ELEMENTAIRE

Les locaux :

L'école élémentaire buissonnière fait partie du Groupe scolaire Buissonnière, à côté de l'école maternelle. Elle rassemble 214 élèves, au sein de 10 classes, dont une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire). Les entrées respectives sont jaunes (élémentaire) et bleues (maternelle) donnant sur la rue et le parking de l'école. La particularité du site est que l'école maternelle (cf. cadre bleu sur le plan précédent) se trouve dans l'école élémentaire qui l'entoure (cf. cadre jaune sur le plan précédent).

L'école élémentaire se compose de 10 salles de classes, réparties comme suit :

- Trois salles de classe se situent dans un préfabriqué, à proximité de l'une des deux cours où est délimité un terrain de sport
- Sept salles de classe sont situées au rez-de-chaussée du bâtiment principal

En termes de locaux, les enfants ont également accès à une Salle Polyvalente (située au rez-de-chaussée), ainsi qu'à une salle d'arts plastiques située au premier étage du bâtiment principal. Une BCD/salle informatique est également utilisée dans la deuxième cour de l'école où se situent des tables de ping-pong et un mur d'escalade (le local de la BCD/salle informatique est proche du portail jaune).

Le restaurant scolaire, ainsi que les cuisines, sont situées juste à côté de la cour où est délimité un terrain de sport.

Des toilettes enfants et adultes se situent à côté du préfabriqué mentionné ci-dessus.

Le bureau de la directrice d'école, Mme Laure MERCIER, se situe au rez-de-chaussée du bâtiment principal

Les locaux utilisés par l'ALAE :

L'ALAE élémentaire dispose de sa propre salle d'accueil. Cette salle communique directement avec le restaurant scolaire. L'ALAE dispose également d'un local de stockage, d'une infirmerie et d'une petite salle dédiée à la gestion des émotions (« salle sensorielle »)

La Salle Polyvalente, la BCD/salle informatique et la salle d'arts plastiques sont des espaces mutualisés avec l'école.

L'équipe enseignante :

GS/CP 1 : Mme LAGARDE-MAYEMBO, CP CE1 2 : Mme PIAGNO, CE1 3 : Mme SOULA, ULIS : Mme HINGUE, CM1 CM2 5 : Mme DELANNOY, CE2 CM1 6 : Mme DEMARAIS, CP CE1 7 : Mme MONTOYA, CM1 CM2 8 : Mme MOREAU, CE2 9 : M. BARIDON, CM1 CM2 10 : M. VERONESE

La directrice du groupe scolaire, Mme Laure MERCIER, est déchargée à temps complet

L'équipe d'animation de l'ALAE élémentaire :

L'équipe de l'ALAE élémentaire est composée de 11 professionnels :

Direction : Julien MARCHESSEAU (DEJEPS DPTR mention ASEC)

Direction adjointe : Tristan MONTAGNES (BAFD en cours)

Animateurs.trices : Pascale PICARD (BAFA), Sandrine MILAN (BAFA), Pierre AZAMA (BAFA), Emma BOLZONI (BAFA), Mouhtari MADI ABDALLAH (en cours de formation BAFA), Krystina DURAN BARRONES (BAFA), Sabrina CLAMENS (BAFA), Lyna BAALI (BAFA) et Natori DOYA (BAFA) qui est référente « inclusion »



Objectifs, fonctionnement de l'ALAE et évaluation du projet pédagogique

Caractéristiques et besoins des 6-10 ans :

En école élémentaire, l'apprentissage du « vivre-ensemble » prend une toute autre dimension, en comparaison avec l'école maternelle.

Les 6-8 ans :

A partir de 6 ans, les enfants se réfèrent moins au modèle possessif du « doudou », et sortent peu à peu du phénomène dit de « *mon papa et ma maman* ». C'est à partir de 6 ans que les enfants apprennent ou acquièrent les savoirs de base à l'école : écrire, lire et compter correctement. Le recours à des pictogrammes, ou des visuels, est donc essentiel pour créer et instaurer des repères, en parallèle de l'écriture et de la lecture.

Entre le CP et le CE2, la capacité à distinguer le réel de l'imaginaire s'affirme. Ce n'est pas pour autant que les 6-8 ans ne jouent plus à des jeux d'imitation de la réalité ou à des jeux symboliques. De même, la motricité fine s'est développée, et la capacité de concentration s'est accrue (aux alentours de 20 minutes pour une activité).

Au niveau du repas comme de la faculté à choisir des activités, les 6-8 ans sont bien plus autonomes qu'en maternelle. Ils ont plus de libertés dans la navigation entre les différents espaces d'animation

Les 6-8 ans prennent peu à peu connaissance du fait qu'ils font partie d'un groupe, d'un collectif. Ils ont des facilités à « jouer ensemble », garçons et filles se mélangeant facilement dans les activités.

Le rôle de l'adulte est essentiel dans l'apprentissage à « jouer ensemble » : savoir coopérer, jouer en équipe, se faire des passes... tout en respectant les différences de chacun et de chacune. Les plus petits ont besoin d'un cadre clair et cohérent, de règles bien définies.

Les 8-10 ans :

Du CM1 au CM2, l'appartenance à un groupe social est bien plus marquée : c'est le début des « *bandes de garçons* » et des « *bandes de filles* ». Dans le cadre des jeux collectifs, la mixité de genre est plus complexe à gérer ou à mettre en place : les garçons restent souvent entre garçons, les filles entre filles. De même, des espaces « genrés » se créent naturellement dans la cour de l'école : le terrain sportif est occupé par les garçons, pendant que les filles s'aménagent des espaces de discussion en bordure de terrain, près de bancs. Un accompagnement de ces espaces est donc à prévoir, pour que tous et toutes occupent équitablement la cour.

C'est également à ces âges que l'esprit comme le besoin de compétition se développent. Le sens donné à la *justice* et *l'injustice* est fortement marqué, pouvant générer des frustrations. L'arbitrage des jeux sportifs doit être précis et juste.

Les 8-10 ans connaissent un développement de l'esprit critique plus présent, et commencent à réinterroger le cadre de vie collective dans lequel ils évoluent. C'est le début des négociations avec l'adulte, de la remise en cause du cadre et des règles, des débats... Il est nécessaire d'accompagner la co-construction des règles de vie avec les plus grands, en expliquant le *pourquoi*.

L'adulte doit se poser en médiateur, à l'écoute, surtout en ce qui concerne la gestion positive des conflits entre enfants

Sur tous les aspects de la vie quotidienne, il est nécessaire d'impliquer les 8-10 ans dans la mise en place de leurs choix, de leurs envies et de leurs projets. Cela participe à la responsabilisation des plus grands, mais aussi à leur apprentissage d'une citoyenneté active.

L'inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers :

Au sein du Pôle Education de la Ville, Mme KERFAH Fatiha est en charge d'accompagner les familles dont les enfants ont une notification MDPH. Elle met en relation les familles, L'ALAE et l'école pour établir un suivi individualisé et un accompagnement spécifique de l'enfant.

Depuis la Loi de 2013 sur l'école inclusive, l'accompagnement des enfants porteurs de handicap est devenu un enjeu éducatif fondamental. L'objectif est d'accueillir ces enfants avec la même qualité d'écoute et d'accompagnement que tous les autres enfants. Le but est de veiller à l'inclusion de ces enfants, sans discrimination aucune, au sein de la vie en collectivité ; tout en s'adaptant au rythme et aux besoins spécifiques de ces enfants.

Pour satisfaire ce devoir d'inclusion, l'ALAE dispose d'une animatrice référente qui travaille en étroite collaboration avec deux AESH, présentes durant le temps de la pause méridienne.

Constats :

- A compter de la rentrée scolaire 2025/2026, la gestion de l'ALAE élémentaire est déléguée à LE&C Grand Sud. L'association a été choisie pour ses qualités d'expertise et d'accompagnement des collectivités dans le cadre des politiques Enfance et Jeunesse. L'arrivée d'un prestataire de service public provoque donc des changements importants, tant pour l'équipe d'animation déjà en place comme pour les familles, dont les interlocuteurs éducatifs et administratifs changent.
- En matière de diagnostic, LE&C Grand Sud a notamment été choisi pour accompagner la gestion humaine des équipes d'animation, et former les professionnel.le.s qui accompagnent eux-mêmes les enfants.
- En partie renouvelée, l'équipe d'animation de l'ALAE élémentaire se compose de profils divers : les professionnel.le.s plus « ancien.ne.s » maîtrisent parfaitement un fonctionnement existant, pendant que les nouveaux venus vont pouvoir amener un analyse nouvelle des situations de la vie professionnelle
- Du CP au CM2, l'accent est mis sur l'autonomie des enfants, tant sur le choix d'ateliers ouverts sur toute l'amplitude horaire du midi et du soir, comme sur leur navigation entre les divers espaces d'animation.

De la même manière, tous les enfants ont le choix de venir manger quand ils le souhaitent sur la quasi-intégralité du temps méridien.

Objectifs généraux :

- En direction de l'équipe d'animation
 - *Faire équipe*
 - Accompagner les professionnel.le.s dans la mise en place d'un fonctionnement sécurisant, cohérent et adapté aux enfants
 - Pérenniser une équipe stable et identifiée auprès des enfants, des partenaires et des familles

- En direction des enfants
 - Construire un environnement sécurisant et adapté à tous les enfants
 - Participer à la coéducation des citoyen.ne.s de demain : apprendre à « vivre-ensemble » entre 6 et 8 ans, être acteur de son temps de CLAE entre 8 et 10 ans
 - Favoriser l'inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers au sein du collectif

- En direction des partenaires éducatifs
 - Entretenir la cohérence éducative pendant la journée de l'enfant : école, ALAE, TAP, CLAS et ateliers étude
 - Créer et/ou pérenniser des liens avec des associations culturelles et sportives de Fonbeauzard
 - Créer et/ou pérenniser des liens avec les familles

Objectifs opérationnels et moyens :

EQUIPE D'ANIMATION

- *Faire équipe*
- Accompagner les professionnel.le.s dans la mise en place d'un fonctionnement sécurisant, cohérent et adapté aux enfants
- Pérenniser une équipe stable et identifiée auprès des enfants, des partenaires et des familles

Moyens mis en place tout au long de l'année :

- Formation de l'équipe : formations internes chez LE&C GS, (Ex : inclusion), jeux de coopération et échanges de compétence sur les réunions, réunions hebdomadaires, réadaptation du fonctionnement du midi (manger avec les enfants à la cantine, fonctionnement par services de cantine/activités...), accompagnement pédagogique de l'équipe au quotidien via le directeur et l'adjoint

ENFANTS

- Construire un environnement sécurisant et adapté à tous les enfants

- Adapter un fonctionnement périscolaire respectant le rythme et les besoins des enfants
- Aménager et accompagner des espaces d'animation en fonction des rythmes et des besoins de tous.tes
- Adapter les temps de vie quotidienne pour les enfants à besoins spécifiques

Moyens : accompagner le repas, accompagner une Cour « temps libre » et une Cour de jeux collectifs, accompagner la salle sensorielle et la salle d'Arts Plastiques, accompagner le retour en classe, « Club CM2 »...

- Participer à la coéducation des citoyen.ne.s de demain : apprendre à « vivre-ensemble » entre 6 et 8 ans, être acteur de son temps de CLAE entre 8 et 10 ans
- Proposer des jeux coopératifs et sportifs
- Développer les activités créatives, culturelles et collectives
- Impliquer les enfants dans la vie du CLAE

Moyens : variété de jeux collectifs/sportifs et d'activités créatives, ateliers « zumba »/montage d'un spectacle, « Club CM2 », mise en place de passerelles mater/élémentaire/collège...

- Favoriser l'inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers au sein du collectif
- Adapter les temps de vie quotidienne
- Accompagner un espace identifié : la salle sensorielle de gestion des émotions
- Créer des outils de suivi individualisé

Moyens : mise à disposition des AESH et d'une animatrice référente « inclusion » sur l'ALAE, proposer des outils communs ULIS/ALAE...

PARTENAIRES

- Entretenir la cohérence éducative pendant la journée de l'enfant : école, ALAE, TAP, CLAS et ateliers étude
- Créer et/ou pérenniser des liens avec des associations culturelles et sportives de Fonbeauzard
- Créer et/ou pérenniser des liens avec les familles

Moyens mis en place tout au long de l'année : gestion du CLAS par LE&C GS, recours à la *pédagogie de détour* dans le cadre du CLAS, proposer des ateliers culturels dans le cadre du TAP, développer les interventions d'associations au sein de l'ALAE (Ex : « Mamies Conteuses » sur l'ALAE maternelle, « Bauzif'Artistes » sur l'ALAE élémentaire...), participer aux événements de la ville (« Marché de Noël », Carnaval...), soirées Portes Ouvertes avec les familles, Fête de l'Ecole et de l'ALAE parents/enfants...

Fonctionnement de l'ALAE élémentaire : la journée-type

Temps du matin : 07h30-9h

L'ALAE élémentaire Buissonnière accueille en moyenne 77 enfants. 5 animateurs.trices les accueillent.

Ce temps représentant une transition entre la maison et la classe, l'objectif est de proposer un temps calme et de repos qui permette aux enfants de rentrer en classe dans de bonnes conditions d'apprentissage scolaire.

Les enfants sont donc accueillis à la cantine et dans notre salle d'accueil, où des jeux de société calmes et la possibilité de faire de petites activités manuelles sont proposés aux enfants.

A 7h45, une agente technique – en charge de la navette municipale - dépose des enfants en maternelle et élémentaire. Entre 8h50 et 9h, un relais s'opère avec les enseignants qui accueillent les enfants au niveau de leurs rangs de classe.

Temps du midi : 12h-13h50

L'ALAE élémentaire Buissonnière accueille en moyenne 181 enfants sur le temps de la pause méridienne. Ils sont accompagnés par 9 animateurs.trices et le directeur adjoint.

Une fois les appels effectués à 12h, deux équipes d'adultes se répartissent comme suit sur l'intégralité du temps de la pause méridienne :

- Une partie de l'équipe accompagne les enfants à la cantine de la manière suivante :

ANIM'	12H-13H	13H-13H50
	REPAS	FICHES EN T
	FICHES EN T	REPAS
	REPAS	AIDE CANTINE (plateaux, salle)
	AIDE CANTINE (plateaux, salle)	REPAS

- Un.e animateur.trice est en charge de contrôler le passage de tous les enfants (poste « fiches en T »). Il vérifie, le cas échéant, les enfants qui ne seraient pas venus manger en fin de service.
- Deux animateurs.trices sont en charge d'accompagner les enfants dans la salle de restauration. Ils sont notamment vigilants à ce que les enfants prennent tout sur leur plateau (couverts, entrée et dessert), mais aussi à ce qu'ils débarrassent correctement lorsqu'ils ont fini de manger. Un code existe pour demander certaines choses à l'adulte : *je lève le poing pour aller chercher mon plat de résistance, je lève la main pour passer au dessert, je lève les deux mains pour débarrasser*

Les animateurs.trices se relaient en cantine pour manger avec les enfants (cf. voir schéma ci-dessus), et créer ainsi un climat convivial à table tout en demandant de goûter à tous les plats.

- L'autre partie de l'équipe accompagne des espaces d'animation, sous forme d'ateliers ouverts à tous.tes :
 - Un jeu sportif ou collectif est systématiquement proposé chaque midi
 - Deux personnes accompagnent la Cour « temps libre », en mettant à disposition du matériel aux enfants
 - Une personne anime une activité soit en Salle Polyvalente, soit en Salle d'Arts Plastiques
 - Enfin, une autre personne accompagne les enfants dans la BCD/Salle Informatique

L'ouverture de divers espaces d'animation permet de répondre aux besoins, aux envies et au rythme de tous les enfants, avec des propositions d'activités sportives, calmes, créatives ou d'expression.

A 13h50, un relais s'opère avec l'équipe enseignante dans les deux cours.

Temps du soir : 16h30-18h30

L'ALAE élémentaire Buissonnière accueille en moyenne 118 enfants. 8 animateurs.trices sont présent.e.s.

A 16h30, l'équipe fait les appels dans les classes. Un temps de goûter a lieu entre 16h30 et 16h45.

L'accueil des parents se fait à partir de 16h45, et ce jusqu'à 18h30.

De 16h45 à 18h30, l'équipe d'animation se répartit comme suit :

- Un.e animateur.trice est en poste à l'accueil des parents. Il est en charge de bien identifier les familles et d'appeler au talkie-walkie les enfants qui partent
- « L'animateur papillon » se charge de récupérer les enfants dans les différents espaces d'animation et de les orienter vers les parents qui arrivent
- Dans la cour, trois animateurs.trices accompagnent à la fois le temps libre des enfants, mais également un jeu collectif ou sportif
- Un.e animateur.trice propose une activité calme ou des jeux de société en salle d'accueil
- Deux autres animateurs.trices proposent également une petite activité manuelle ou des jeux de société à la cantine

Le but est là encore de proposer une variété d'animations permettant de répondre aux différentes envies et besoins des enfants, en laissant le choix entre activités sportives et jeux calmes et de détente.

Les réunions d'équipe : le lundi de 14h15 à 16h15

Toute l'équipe bénéficie d'une réunion hebdomadaire le lundi. Cette réunion sert notamment à travailler les points suivants :

- Bilan de la semaine précédente : fonctionnement, activités, gestion des conflits entre enfants rencontrés...
- Préparation des plannings d'activité
- Formation de l'équipe à certains sujets ou thématiques (le cas échéant)
- Préparation matérielle des activités proposées...

Les Temps d'Activité Pédagogiques (TAP) : 15h30-16h30 le vendredi

Une partie de l'équipe d'animation accompagne chaque vendredi des Temps d'Activité Pédagogiques de 15h30 à 16h30, en complément des APC dispensées par l'équipe enseignante. Le TAP a pour intérêt de proposer des ateliers spécifiques, plus élaborés, qui sont de l'ordre du domaine culturel ou sportif. En fonction des ateliers proposés, nous faisons parfois appel à des intervenants extérieurs travaillant pour des associations locales

Le Contrat d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Le CLAS est un dispositif financé par la CAF 31. Gratuit pour les familles, ce dispositif permet à des groupes d'enfants de bénéficier d'un temps co-éducatif axé sur trois domaines : accompagnement à la méthodologie pour faire les devoirs, temps d'activité culturelle en lien avec les apprentissages scolaires, soutien à la parentalité

Le temps du CLAS s'accompagne également d'un goûter partagé. Chaque année, des sorties culturelles enfants/parents font partie du dispositif.

Le CLAS est accompagné par deux animateurs.trices et la coordinatrice du PEDT, Mme Lauriane BLESCH. Il a lieu dans les locaux du Pole Education les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16h30 à 18h30.

Evaluation du projet pédagogique :

EQUIPE D'ANIMATION

OBJECTIFS	CRITERES D'EVALUATION	INDICATEURS
<i>Faire équipe</i>	Capacité à travailler ensemble Capacité à communiquer Capacité à se former et à s'auto-former	Nombre de réunions de médiation et/ou de régulation Nombre de rencontres individuelles Nombre d'échanges de compétence sur l'année
Accompagner les professionnel.le.s dans la mise en place d'un fonctionnement sécurisant, cohérent et adapté aux enfants	Capacité à garantir la sécurité physique, affective et morale Capacité à adopter une posture professionnelle : prendre du recul, analyser, se remettre en question Capacité à réadapter et/ou ajuster un fonctionnement cohérent pour l'enfant	Réunions d'équipe Nombre de réunions d'équipe Bilans Nombre de bilans Nombre de propositions de réajustement
Pérenniser une équipe stable et identifiée auprès des enfants, des partenaires et des familles	Capacité de l'équipe de direction à fédérer et former l'équipe Capacité de l'équipe de direction à véhiculer une dynamique positive d'équipe Capacité de l'équipe de direction à déléguer des responsabilités	Nombre de réunions de : Médiation Régulation Formation Nombre de rencontres individuelles

ENFANTS

OBJECTIFS	CRITERES D'EVALUATION	INDICATEURS
<p>Construire un environnement sécurisant et adapté à tous les enfants</p>	<p>Capacité à garantir la sécurité affective, physique et morale des enfants</p> <p>Capacité des enfants à se repérer au sein de l'ALAE</p> <p>Capacité des enfants à évoluer entre les espaces d'animation</p> <p>Capacité des enfants à s'approprier les espaces d'animation</p>	<p>Affichages</p> <p>Règles de vie en collectivité</p> <p>Cohérence des règles de vie</p> <p>Co-construction des règles de vie</p> <p>Temps passé dans les espaces d'animation</p> <p>Nombre de questions quotidiennes : quelles activités sont au programme ? Quels espaces sont ouverts ?</p> <p>Nombre de blessures recensées dans le cahier d'infirmier</p>
<p>Participer à la coéducation des citoyen.ne.s de demain : apprendre à « vivre-ensemble » entre 6 et 8 ans, être acteur de son temps de CLAE entre 8 et 10 ans</p>	<p>Capacité des enfants à se respecter les uns les autres</p> <p>Capacité des enfants à jouer ensemble</p> <p>Capacité des garçons et des filles à évoluer ensemble</p> <p>Capacité des enfants à s'investir dans la vie de l'ALAE : donner son avis, proposer des activités, assister les animateurs.trices sur certaines activités...</p>	<p>Acceptation des différences de chacun.e et respect de la diversité</p> <p>Diversité des activités collectives et coopératives proposées (jeux coopératifs, jeux sportifs...)</p> <p>Nombre de conflits d'enfants rencontrés</p> <p>Nombre de sanctions posées</p> <p>Nombre de réunions ou d'entretiens de médiation en individuel ou avec des groupes d'enfants</p> <p>Mixité de genre dans les activités</p> <p>Intervention de la direction</p> <p>Propositions du Club CM2</p> <p>Participation des CE2-CM1-CM2 au Conseil Municipal des Enfants</p>
<p>Favoriser l'inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers au sein du collectif</p>	<p>Capacité des enfants à s'approprier les espaces d'animation</p> <p>Capacité des enfants à se repérer durant les temps de l'ALAE</p> <p>Capacité des enfants à jouer au sein d'un collectif</p>	<p>Fréquentation de la salle sensorielle</p> <p>Comparaison temps de repas/temps d'activité</p> <p>Participation à des activités collectives</p> <p>Outils de suivi individualisé</p>

PARTENAIRES

OBJECTIFS	CRITERES D'EVALUATION	INDICATEURS
<p>Entretenir la cohérence éducative pendant la journée de l'enfant</p>	<p>Capacité à créer des règles et des outils éducatifs en commun</p> <p>Capacité à véhiculer les informations relatives au suivi des enfants</p> <p>Capacité à envisager des solutions éducatives partagées</p>	<p>Nombre d'outils partagés</p> <p>Nombre de règles de vie communes école/ALAE</p> <p>Participation de l'ALAE aux équipes éducatives</p> <p>Cohérence activités TAP/APC</p> <p>Cohérence CLAS/atelier étude</p> <p>Temps formels et informels avec la directrice du groupe scolaire</p>
<p>Créer et/ou pérenniser des liens avec des associations culturelles et sportives de Fonbeauzard</p>	<p>Capacité de l'ALAE à travailler avec des prestataires associatifs extérieurs à l'ALAE</p> <p>Capacité de l'ALAE à participer aux événements de la Ville de Fonbeauzard</p>	<p>Nombre d'associations sollicitées sur l'année</p> <p>Pertinence éducative dans le choix des associations sollicitées</p> <p>Nombre d'évènements sur lesquels l'ALAE a participé</p>
<p>Créer et/ou pérenniser des liens avec les familles</p>	<p>Capacité de l'ALAE à informer les familles</p> <p>Capacité de l'ALAE à travailler avec l'APE</p> <p>Capacité de l'ALAE à partager des événements avec les familles</p>	<p>Nombre d'affichages et d'informations journalières/hebdomadaires/mensuelles</p> <p>Nombre d'évènements partagés avec l'APE et les familles : journée Portes Ouvertes, fête de l'ALAE et/ou de l'école...</p>



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud

Siège interrégional :

7, rue Paul Mesplé • 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 • Télécopie : 05 62 87 43 44
www.lecgs.org • contact@lecgs.org

Antenne d'Aix en Provence :

Les Bureaux de l'Arche
5, rue des Allumettes • 13090 AIX EN PROVENCE
Tél. : 04 42 16 03 21
Mail : contact-sudest@lecgs.org

